

Je demande que le rapport soit imprimé en annexe aux *Procès-verbaux* et aux *Débats* du Sénat de ce jour et devienne partie intégrante des documents permanents du Sénat.

(Voir le texte du rapport à l'annexe, p. 996.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

(Sur la motion du sénateur Grimard, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

● (1450)

[Traduction]

AFFAIRES ÉTRANGÈRES

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU QUATRIÈME RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable John B. Stewart: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le quatrième rapport du Comité sénatorial permanent des affaires étrangères. Ce rapport nous renseigne sur le budget du comité pour l'exercice 1991-1992.

Je demande qu'il soit imprimé en annexe des *Procès-verbaux du Sénat* et des *Débats du Sénat* d'aujourd'hui et qu'il soit versé aux archives de cette chambre.

Son Honneur le Président: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

Des voix: D'accord.

(Le texte du rapport figure à l'annexe B, p. 1000.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

(Sur la motion du sénateur Stewart, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

BANQUES ET COMMERCE

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Michael Kirby: Honorables sénateurs, j'ai l'honneur de présenter le onzième rapport du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Dans ce rapport, le comité demande l'autorisation d'engager des dépenses spéciales, conformément aux lignes directrices sur les finances des comités sénatoriaux, pour tenir des audiences dans le cadre de l'élaboration de règlements d'application de la législation réformant les institutions financières du Canada que cette chambre a adoptée avant Noël.

Je demande que ce rapport soit imprimé en annexe des *Procès-verbaux du Sénat* et des *Débats du Sénat* d'aujourd'hui et qu'il soit versé aux archives de cette chambre.

Son Honneur le Président: Êtes-vous d'accord, honorables sénateurs?

[Le sénateur Grimard.]

Des voix: D'accord.

(Le texte du rapport figure à l'annexe C, p. 1001.)

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, quand étudierons-nous ce rapport?

(Sur la motion du sénateur Kirby, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

PRÉSENTATION ET IMPRESSION EN ANNEXE DU CINQUIÈME RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Finlay MacDonald, président du Comité sénatorial permanent des transports et des communications, a présenté le rapport suivant:

Le jeudi 27 février 1992

Le Comité sénatorial permanent des transports et des communications a l'honneur de présenter son

CINQUIÈME RAPPORT

Votre Comité, autorisé par le Sénat le mercredi 11 décembre 1991 à enquêter sur la décision du Canadien National de vendre la voie ferrée principale reliant Truro à Sydney, en Nouvelle-Écosse, demande respectueusement que le Comité soit autorisé à retenir les services d'avocats, de conseillers techniques et de tout autre personnel jugé nécessaire au fins de son enquête et à se déplacer d'un endroit à l'autre au Canada et à l'étranger aux fins de son enquête.

Conformément à la directive 2:07 des *Directives régissant le financement des comités du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président
FINLAY MACDONALD

(Le texte du rapport figure à l'annexe D, p. 1006.)

Son Honneur le Président: Quand étudierons-nous ce rapport?

(Sur la motion du sénateur MacDonald, l'étude du rapport est inscrite à l'ordre du jour de la prochaine séance.)

LA LOI CORRECTIVE DE 1991

PRÉSENTATION DU RAPPORT DU COMITÉ

L'honorable Nathan Nurgitz, président du Comité sénatorial permanent des affaires juridiques et constitutionnelles présente le rapport suivant:

Le jeudi 27 février 1992